

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRIE  
DE  
TREGUNC**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUOT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – SALAUN Fanny – GUYON Yoann - HEMON Morgane – DENIEL Baptiste – SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – JAFFREZIC Marcelle – ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Valérie VOISIN à Régine SCAER JANNEZ
- Jean-Paul NIVEZ à Paul DADEN
- Brigitte BANDZWOLEK à Gisèle SINQUIN DANIELOU

Date de convocation : 18 septembre 2018  
Baptiste DENIEL est nommé secrétaire de séance

**RAPPORTS  
D'ACTIVITES  
ET COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2017 DE CONCARNEAU  
CORNOUAILLE  
AGGLOMERATION**

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire, indique que conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque Président d'EPCI doit adresser chaque année à ses communes membres, un rapport d'activités de son établissement.

C'est dans ce cadre que sont présentés les comptes administratifs et rapports d'activité de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

En ce qui concerne les finances, l'année 2017 a été marquée par le transfert de plusieurs compétences des communes vers CCA impactant les équilibres de l'EPCI. Deux réunions de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) se sont tenues afin de procéder à l'évaluation des charges transférées des compétences suivantes :

- gestion des zones d'activités,
- financement d'un centre d'incendie et de secours à Rosporden,
- gestion des aires d'accueil des gens du voyage à Concarneau et Rosporden,
- lutte contre les frelons asiatiques,
- gestion de l'atelier relais de Tourc'h,
- financement et promotion des offices de tourisme.

En ce qui concerne les activités, l'année 2017 a vu se concrétiser le projet de territoire voté un an plus tôt dont les trois axes prioritaires sont la solidarité, l'économie et la culture. En plus des transferts de compétences évoquées ci-dessus, CCA s'est engagé dans un contrat local de santé et a préparé les prises de compétences eau et assainissement et lecture publique.

Le résultat de l'exercice 2017 du **budget principal** est excédentaire à hauteur de 7 556 k€ compte-tenu des résultats par section suivants :

Un excédent de fonctionnement de 2 364 K€

Un besoin de financement de la section d'investissement de 3 048 K€

Un solde d'exécution reporté de l'année 2016 de 8 240 K€

Le **budget de l'atelier relais** enregistre un résultat positif de 349 K€ contre 325 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 4,6K€ et la section d'investissement un résultat de 33 K€.

Le **budget des zones d'activités économiques** enregistre un résultat négatif de -20 K€ contre +550K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 205 K€ et la section d'investissement un déficit de -237 K€.

Le **budget transport** enregistre un résultat positif de 1,16 M€ contre 139 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 580 K€ et la section d'investissement un excédent de 422 K€.

Le **budget de la Pépinière/Ecopôle** enregistre un résultat positif de 152 K€ contre -289 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un besoin de financement annuel de -34k€ et la section d'investissement un excédent de 476 K€.

Le **budget du CLIC** enregistre un résultat positif de 22 K€ contre 36 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un besoin de financement annuel de -16 K€ et la section d'investissement un excédent annuel de 1,5 K€.

Le **budget Maintien du commerce de proximité** enregistre un résultat négatif de -33 K€ en 2017. La section de fonctionnement enregistre un excédent annuel de 6 K€ et la section d'investissement un excédent annuel de 94K€.

Le **budget de la collecte des ordures ménagères** enregistre un résultat positif de 545 K€ en 2017 contre 789 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 17 K€ et la section d'investissement un déficit de -262 K€.

Le **budget du SPANC** enregistre un résultat positif de 154 K€ contre 147 K€ en 2016. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 7,5 K€ et la section d'investissement un excédent de 146 K€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Le conseil municipal prend acte des rapports présentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

LE MAIRE

Olivier BELLEC

